

REGLEMENT DU CONCOURS "RIVER MERCH"

Art. 1 Règlement & organisateur

Ce règlement régit les conditions du concours organisé par ALDI Holding N.V., agissant en son propre nom et au nom des autres sociétés régionales dont le siège social est situé Keerstraat 4, 9420 Erpe-Mere, inscrit à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0456.815.659.

Il est attendu des participants qu'ils prennent connaissance du contenu de ce règlement. En participant au concours, le participant accepte de manière inconditionnelle le présent règlement. Aucune contestation à ce sujet ne sera prise en considération.

Le concours n'est en aucun cas sponsorisé, associé ou géré par Facebook.

Art. 2 Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique, majeure, disposant d'un compte Facebook et/ou Instagram et domiciliée en Belgique durant la période couverte par le concours.

L'âge minimum pour participer est de 18 ans. Les participants de moins de 18 ans doivent être en possession de l'autorisation explicite de l'un des parents pour participer au concours. En cas de participation d'un mineur à ce concours, ALDI Holding N.V. suppose que le consentement parental a été obtenu. Si le mineur n'est pas en mesure de présenter cette autorisation, ALDI Holding N.V. se réserve le droit, de refuser, à tout moment, sa participation au concours ou lui retirer son prix.

ALDI Holding N.V. peut, à tout moment, exclure une personne de la participation au concours pour non-respect de l'une des conditions du présent règlement, ou en cas d'abus (par exemple, participation à l'aide d'un script, etc.), de fraude ou de participation factice.

Art. 3 Identification

L'identité du participant est déterminée sur base des informations qu'il a fournies.

ALDI Holding N.V. ne peut être tenu responsable si l'identification d'un participant est impossible, car ce dernier aura fourni des données fausses ou incomplètes. L'utilisation de fausses données entraînera par conséquent l'exclusion du participant.

Art. 4 Déroulement du concours et remise du prix

Le concours se déroule du vendredi 17/05/2024 à 09h00 au dimanche 26/05/2024 à 23h59. Le concours se déroule sur la page Facebook [ALDI Belgium](#) ainsi que sur notre compte Instagram [@aldibelgium](#).

Pour participer au concours, les participants doivent répondre de manière créative et originale à la question "Qu'est-ce qui ne doit pas manquer dans votre salade de fruits" dans un commentaire situé sous l'article du concours.

Comment sont sélectionnés les gagnants ?

ALDI Holding N.V. sélectionnera les gagnants sur base de leur réponse partagée en commentaire sous la publication liée au concours sur Facebook et Instagram, répondant à la question :

 **CONCOURS**  Que ne doit-il pas manquer dans votre salade de fruits ? Quel est votre secret ultime ?

 Donnez votre réponse dans les commentaires.

 Votre réponse originale convainc-t-elle notre jury ? Dans ce cas, vous aurez une chance de gagner un savoureux pack ALDI !

 Vous pouvez participer jusqu'au 26/05/2024

Le prix est indivisible et doit être accepté tel qu'il est donné. Le prix ne peut en aucun cas être échangé contre d'autres produits ou offres spéciales. Le prix est personnel et ne peut pas être transmis à une tierce personne.

Chaque gagnant sera contacté le mercredi 29/05/2024 par message privé (sur le réseau social sur lequel le participant a participé au concours) afin d'obtenir son numéro de téléphone et ses coordonnées postales. D'autres dispositions peuvent alors être prises par téléphone ou par message privé pour assurer une bonne livraison du paquet comme la date et l'heure de livraison du colis. Celui-ci sera livré à domicile à la date convenue par un partenaire externe.

Cependant, le gagnant qui ne répond pas à notre message avant le lundi 03/06/2024 à 16h00 perdra son droit au prix. ALDI Holding N.V. sélectionnera alors un autre gagnant.

Les noms des gagnants peuvent être partagés sur les canaux officiels d'ALDI, mais uniquement avec le consentement préalable des gagnants respectifs, sans droit à aucune compensation autre que le prix.

Pour de plus amples informations concernant ce concours, il vous est possible d'envoyer un e-mail à social@aldi.be.

Art. 5 Responsabilité civile

ALDI Holding N.V. est responsable de l'exécution et du déroulement corrects du concours.

ALDI Holding N.V. n'est pas tenu responsable des dommages directs ou indirects, des blessures, des accidents ou des décès qui pourraient survenir à la suite du gain d'un des prix et/ou de la participation au concours.

En aucun cas, ALDI Holding N.V. ne sera responsable des dommages directs, indirects, matériels, immatériels ou corporels qui pourraient résulter de l'utilisation du prix. De ce fait, le gagnant doit contacter le fabricant du prix.

ALDI Holding N.V. n'est pas responsable des éventuelles défaillances des services postaux et/ou des sociétés de courrier (retards, dommages, grèves, pertes, ou autres) en relation avec l'envoi éventuel des prix.

ALDI Holding N.V. ne peut être tenu responsable si le concours doit être modifié, suspendu ou annulé pour cause de force majeure ou de raisons indépendantes de sa volonté.

ALDI Holding N.V. ne peut pas non plus être tenu responsable en cas de problèmes techniques de quelque nature que ce soit ou en cas de problèmes de communication.

La participation au concours implique l'acceptation des caractéristiques d'Internet, notamment en termes de capacité technique et de temps de réponse pour les consultations, les questions, la transmission d'informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de sécurité de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur Internet. Aucune réclamation ne peut être faite contre ALDI Holding S.A. en ce qui concerne ces restrictions.

Art. 6 Traitement des données personnelles

ALDI Holding N.V. agit en tant que contrôleur de données conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

En participant à ce concours, le participant donne l'autorisation de traiter ses données personnelles (c'est-à-dire son nom, son prénom) dans le cadre du concours.

En ce qui concerne les gagnants, leur adresse et leur numéro de téléphone seront également demandés aux fins de la gestion de la remise des prix. Ces données seront enregistrées dans les fichiers de ALDI Holding N.V., situé à Keerstraat 4, 9420 Erpe-Mere. Après la fin du concours, les données seront définitivement supprimées de nos fichiers.

Ces données seront gardées confidentielles par l'équipe Social Media et ne seront utilisées que dans le cadre de la gestion du concours et ce, afin d'identifier le(s) gagnant(s). Les détails de l'adresse seront également communiqués à la partie externe afin de garantir la livraison correcte du colis.

Conformément à la loi, le participant peut demander l'accès et la rectification ou la suppression de ses données personnelles, ainsi qu'un droit d'opposition et un droit de transfert. À cette fin, il doit envoyer une lettre à ALDI Data Protection, Keerstraat 4, 9420 Erpe-Mere ou un e-mail à dataprotection@aldi.be.

Si vous avez l'une ou l'autre question ou remarque concernant la gestion de vos données personnelles, nous vous invitons à prendre contact avec le Data Protection Officer d'ALDI via dataprotection@aldi.be, ou via le formulaire de contact se trouvant sur le site web ou à envoyer un courrier à ALDI Data Protection, Keerstraat 4, 9420 Erpe-Mere.

Il est également du droit du participant d'introduire une plainte à tout moment auprès de l'Autorité de Protection des données à l'adresse suivante Rue de la Presse, 35 – 1000 Bruxelles et dont le site internet est le suivant : www.autoriteprotectiondonnees.be

Art. 7 Supervision et décision

ALDI Holding N.V. se réserve le droit de modifier et/ou de suspendre le concours ou le règlement du concours, et d'annuler le concours ou l'attribution du prix en cas de circonstances imprévues ou de force majeure.

ALDI Holding N.V. supervisera le bon déroulement du concours. En aucun cas, des informations ne seront fournies, que ce soit verbalement ou par écrit.

Les plaintes relatives à ce concours doivent être envoyées par écrit à l'adresse suivante au plus tard 10 jours ouvrables après la fin du concours : ALDI Holding N.V., établi à Keerstraat 4, 9420 Erpe-Mere ou en envoyant un e-mail à serviceclients@aldi.be.

En cas de litige, les tribunaux de Gand sont compétents. Ce concours est régi par le droit belge.

Tous droits réservés, ALDI Holding N.V., 14 mai 2024.